

**Légende**

- DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DPU)**
- DPU - Bénéficiaire Commune - Zone urbaine (U)
  - DPU - Bénéficiaire Commune - Zone d'urbanisation future (AU)
  - DPU - Bénéficiaire Châteauroux Métropole - Protection des captages Montet et Chambon (PPR a et b)
  - DPU - Bénéficiaire Châteauroux Métropole - Zone d'activité économique (ZAE)
  - DPU - Bénéficiaire Châteauroux Métropole - Accueil des Gens du Voyage
  - DPU - Bénéficiaire OPAC de l'Indre
  - DPU - Bénéficiaire SCALIS
- Fond de plan**
- Bâtiment
  - Surface en eau
  - Ilot cadastrale
  - Parcelle cadastrale
  - Commune

Sources :  
Arrêté n° 2024-536 du 02/04/2024 portant mise à jour des annexes du PLUI approuvé le 13/02/2020 et modifié le 10/03/2022.  
Zonages du document d'urbanisme  
Périmètres des captages de Montet et Chambon  
PCI Vecteur Janvier 2024

Édition du 03.04.2024

